

Fiche de Poste Chargé(e) du développement de l'arbitrage

Localisation du poste	Région AURA – Rattaché au site de Chaponnay (69) Déplacements fréquents dans toute la région
Fonction	Chargé(e) de développement de l'arbitrage
Temps de travail	CDI temps plein Forfait jour (215 jours) Début de la mission : Août 2025 Travail en soirée et le week-end
Description de l'emploi	<p>Sous la responsabilité du Directeur Technique de Ligue, vous serez en charge de la mise en place, du suivi et de la coordination des actions de la Direction Nationale des Officiels de Match (DNOM) visant à promouvoir, développer et fidéliser les arbitres sur le territoire. Ces actions se déclinent principalement dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'arbitre acteur au cœur de son club • Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu • Le Passeport Arbitrage M12 et M14 • Jeu Concours Découverte de l'Arbitrage • Les actions « Rugby Bien Joué » • Les passerelles UNSS/UGSEL/FFSU • Les Académies Fédérales • La Labellisation des écoles d'arbitrage <p>Ces actions sont détaillées dans le document « Les actions prioritaires » réalisé par la DNOM.</p> <p><u>Missions principales :</u></p> <p>1. Élaboration et coordination des actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration des Plans d'Actions Sportives (POS) départementaux : Collaborer à la création et au suivi des POS pour chaque département. • Coordonner les actions dans chaque département : Assurer le lien avec le référent départemental du suivi des actions. • Créer des écoles d'arbitrage départementales : Organiser et structurer des écoles d'arbitrage à l'échelle départementale. • Contribuer au fonctionnement des écoles d'arbitrage : Participer activement à l'organisation et à l'animation des écoles d'arbitrage existantes.

2. Organisation des opérations et suivi des labellisations :

- **Organiser les échéances des opérations prioritaires** : Veiller à la bonne mise en œuvre des actions identifiées par la DNOM.
- **Suivre les labellisations des écoles d'arbitrage** : Assurer le suivi et l'accompagnement des écoles d'arbitrage en vue de leur labellisation.

3. Collaboration et développement de la formation :

- **Participer aux travaux de la commission scolaire de la ligue** : Contribuer aux réflexions et projets relatifs à la formation des arbitres.
- **Concevoir et organiser des regroupements d'arbitres FFR et scolaires** : Créer des opportunités de rassemblement pour les arbitres, notamment à travers des événements comme l'UNSS.
- **Aider à la formation des Jeunes Officiels des fédérations scolaires et universitaires** : Participer à la formation des jeunes arbitres dans les structures scolaires et universitaires.

4. Support aux clubs et promotion de l'arbitrage :

- **Répondre aux demandes des clubs pour l'arbitrage** : Assurer une relation constante avec les clubs, notamment en lien avec les formateurs de secteur.
- **Contribuer au plan de succession de l'arbitrage** : Identifier et accompagner les futurs talents et arbitres dans leur parcours de développement.
- **Aider à la mise en œuvre de l'action « L'arbitre acteur au cœur de son club »** : Développer des initiatives permettant aux arbitres d'être pleinement intégrés dans leurs clubs.

5. Création de liens et développement de l'arbitrage féminin :

- **Créer du lien avec les techniciens** : Entretenir des relations avec les différents techniciens tels que les CTL (Conseillers Techniques de Ligue), CTC (Conseillers Techniques de Clubs), CTD (Conseillers Techniques Départementaux), éducateurs et entraîneurs.
- **Participer à la promotion et au développement de l'arbitrage féminin** : Mettre en place des actions visant à encourager la pratique de l'arbitrage chez les femmes et promouvoir l'égalité.

Ces missions ne sont pas exhaustives et peuvent être amenées à évoluer.

Savoir-être et savoir-faire

- Capacité à interagir avec divers interlocuteurs (clubs, arbitres, techniciens, partenaires institutionnels).
- Expérience significative dans le domaine de l'arbitrage, du développement sportif ou de l'encadrement d'équipes.

	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de l'utilisation des outils bureautiques et logiciels spécifiques. • Capacité à analyser des situations et établir des priorités. • Être capable d'élaborer de Plans d'Organisation Stratégique (POS) basés sur l'analyse. • Suivi, analyse et ajustement des projets, management d'équipe, et animation d'actions. • Rendre compte des résultats en interne et externe (rapports, assemblées, partenaires). • Rigueur et adaptabilité • Observation et réactivité • Polyvalence • Recherche et transmission d'informations • Être capable de conduire un projet (suivi, analyse, actions correctives si besoin, préparations et conduites de réunion...)
<p>Statut</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Groupe 6 de la CCNS (Cadre) - Tickets restaurant avec une prise en charge de 60% par l'employeur - Mise à disposition d'un véhicule de service - Matériels mis à disposition : ordinateur, téléphone, etc. <p>Tous les postes sont ouverts aux personnes en situation de handicap.</p>
<p>Contact</p>	<p>Si vous êtes intéressé(e)s, merci d'envoyer vos candidatures (lettre de motivation et CV) à l'adresse suivante : recrutement@ligueaura-ffr.fr</p> <p style="text-align: center;">Candidature à envoyer avant le 11/05/2025</p>